



Objet : Compte-rendu de la réunion de bureau du 22 juin 2006 .

Le 22 juin 2006, à 20 heures, les membres de ce bureau se sont donc réunis au bar “Les Colonnes”

Le bureau est présidé par Philippe STANISLAS, président de l'association.

Il est établi une feuille d'émargement, annexée au compte-rendu, signée par les membres présents .

Présents

M.MORICEAU
M.GHACHI
M. FRICOT
Mlle MAUDET
M. EL GHAZAL
M. BRUNNER
M. BIENDEL
Mlle VAUCHEZ
Mme MAROTTE
M. STANISLAS
M. de LA TRANCHADE

Excusés

Mme MAINGUY
Mlle DEDOVIC
M. BOUCHER
M.BRULOIS

Aussi, le quorum étant atteint, le Bureau peut valablement délibérer sur l'ordre du jour rappelé par le président :

- 1 - course des garçons de café ;
- 2 - journée musicale du 1er juillet 2006 ;
- 3 - journées commerciales ;
- 4 - repas de fin de saison ;
- 5 - questions diverses .

Association des Commerçants et Artisans de Saint-Martin-de-Ré

BP 24 - 16 quai Job Foran - 17410 Saint-Martin-de-Ré

Tél.: 05 46 09 09 56 - Fax : 05 46 09 65 90

contact@asscomm.com - www.asscomm.com

Philippe Stanislas, président, soulève tout d'abord le problème du secrétariat et s'interroge sur la manière de mieux s'organiser, tout en tenant compte des charges de travail de chacun.

1 -Course des garçons de café :

Cette course débutera à 16h. David Ghachi, organisateur de cet événement, demande aux différents membres du bureau leur participation. La police municipale apportera son aide également. La presse locale (Phare de Ré), ainsi que la presse régionale (Sud Ouest) seront conviées à couvrir cette journée. qui se soldera par un repas à la Barbette où chacun est invité (menu du jour à 12€). David Ghachi insiste sur la contribution active de la Préfecture qui amène des lots, ainsi que sur celle des différents commerçants.

2 - Journée musicale du 1er juillet: :

9 groupes sont inscrits et vont animer cette journée musicale, qui débutera à 17h et se finira à 24h. Ces groupes bénéficieront d'une présence sur scène d'environ 40 minutes. Nous prévoyons de faire un mailing afin d'informer le plus grand nombre de personnes de cette journée; nous apprécions également la contribution active du Phare de Ré. Un flyer va aussi être créé et déposé dans les bars, commerces et marché. Le bureau se pose la question de la vente d'alcool sur le site. Il nous apparaît après discussion que la vente d'un sandwich accompagné d'une bière serait la meilleure solution. Après vote, aucune bière ne sera donc vendue seule. Une demande de débit temporaire sera faite à la mairie. La Police Municipale nous apportera son aide en effectuant quelques rondes et en sécurisant le site. Luc de la Tranchade organise la buvette et le grill grâce à la contribution très active de quelques membres du bureau.

3 - Journées commerciales:

le problème, comme chaque année, est posé de savoir quelles sont les dates adéquates. Les dates annoncées initialement sur le site internet du 17 et 18 août ne reçoivent pas l'approbation du bureau. En effet, cette semaine étant celle du 15 août, il ne nous apparaît pas nécessaire de créer un événement pour dynamiser le commerce. De plus les soldes se terminant le 15août, faire une braderie 2 jours après ne présente aucun intérêt. Les dates du 24 et 25 août nous apparaissent plus adéquates, d'autant plus que le festival de jazz débutera ces jours ci. Après vote, nous décidons donc du 24 et 25 août 2006. Il sera donc prévu des affiches, une annonce sur le site internet ainsi que dans le Phare de Ré. Un courrier sera envoyé à Mme Joubert. Nous verrons aussi auprès de M Clot, chef de la police municipale afin de prendre un arrêté municipal pour réguler la circulation dans les rues et sur les quais.

4 -Repas de fin de saison, cotisations 2006 et Assemblée Générale :

Le repas de fin de saison se fera début octobre . Nous réfléchissons sur l'idée d'un plateau de fruits de mer. Ce repas se fera dans la salle des fêtes. Vous recevrez un mail pour vous prévenir et vous permettre de vous inscrire. Le prix du repas sera de 25€ pour les adhérents, et 30€ pour les non adhérents. Nous espérons vous voir aussi nombreux que l'an dernier. Ce repas sera le moyen de nous voir avant l'Assemblée Générale qui aura aussi lieu début octobre, faute de disponibilité de la salle des fêtes. Vous recevrez par courrier ainsi que par le passage d'un membre du bureau l'appel de cotisation 2006 (60€). Nous prévoyons aussi d'inviter la mairie à l'Assemblée Générale. Cette date nous permettra de faire le bilan de la saison.

5 -Questions diverses :

- dates des soldes: du 5 juillet au 15 août 2006.

- Philippe Stanislas nous lit un courrier de M. Sallée, de la Vinatière rue de Sully. Ce courrier nous a été transmis par la mairie qui nous invite à lui donner notre avis. M Sallée se plaint des problèmes de stationnement liés au marché de Noël et aux jeudis des peintres. Il nous apparaît opportun de mettre la moitié de la place de la République en parking lors de ces journées. Nous transmettrons un courrier à la mairie dans ce sens.

- Philippe Stanislas nous présente le programme de la Fête de la Mer qui aura lieu le dimanche 13 août. Malgré l'avis émis par Guylaine Marotte et Luc de la Tranchade lors de la réunion de l'EPIC le feu d'artifice du 15 août aura lieu le soir de la fête de la mer. Nous essaierons de faire modifier cette date du feu d'artifice pour que celui-ci ait bien lieu le 15.

- Benjamin Moriceau soulève le problème des commerçants volants au marché qui risquent de concurrencer les commerçants à l'année du marché couvert. Il serait souhaitable de voir avec Jean Louis Brin, élu chargé du commerce, quels sont les critères de sélection de ces commerçants.

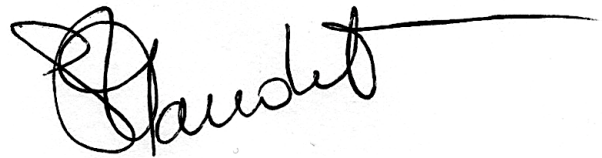
Nous concluons la réunion par l'évocation du devenir du commerce martinais, quelles perspectives à long terme désirons nous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00 .

Nous remercions chaleureusement Danièle et Jean-Lou COCHARD (Les Colonnes) pour leur accueil .



Le Président,
Philippe STANISLAS



La Secrétaire-adjointe
Sophie MAUDET